Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Service des ressources humaines

995, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5N7

Téléphone : (450) 438-3131
Télécopieur : (450) 438-2551

Interne et Externe :
2017-12-20
2018-01-12

La CSRDN dessert une clientèle d'environ 27 000 élèves, répartis dans 53 écoles du primaire et du secondaire, centre de formation générale des adultes et centres de formation professionnelle. Elle compte sur plus de 3800 employés et administre un budget de plus de 260 millions de dollars.

DIRECTION
ÉCOLE DANSEREAU/ST-MARTIN
CONCOURS : C-2017-543

L'école Dansereau/St-Martin est une école primaire située à Grenville. La bâtisse Dansereau accueille les élèves de préscolaire 4 ans, préscolaire 5 ans ainsi que la 1re année et de la 2e année. La bâtisse Saint-Martin accueille les élèves de 3e à la 6e année ainsi que le service de garde. Il s'agit d'une école avec un total de 202 élèves au 30 septembre 2017.

Supérieur immédiat : Monsieur Sébastien Tardif, directeur général adjoint

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de directeur d'école comporte la responsabilité de la gestion pédagogique et administrative, de la qualité des services éducatifs, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux politiques de la commission scolaire.

L'emploi comporte principalement l'exercice de responsabilités de direction en matière de gestion pédagogique et éducative, de gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles, de gestion de services de garde et de gestion des services en lien avec la communauté.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES ET AUTRES EXIGENCES

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou l'équivalent.
- Avoir acquis un minimum de 6 crédits d'un programme d'études universitaires de 2e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école et s'engager à le compléter dans un court délai.
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.
- 8 années d'expérience pertinente.
- Avoir réussi l'examen de français de la Commission.

CLASSIFICATION ET TAUX DE TRAITEMENT

Classe 7 Minimum : 74 508 $ Maximum : 99 342 $

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur **curriculum vitæ accompagné d'une lettre d'une page décrivant leurs motivations et les défis** qu'elles entendent relever dans les trois prochaines années à titre de direction d'école. Ces documents devront parvenir, **au plus tard le 12 janvier 2018 à 16 heures**, à l'attention de :

Monsieur Antoine Trahan, directeur, Service des ressources humaines
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7
ou par courriel : quintalm@csrdn.qc.ca

Dans ce document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont épicènes, à moins que le sens ne s'y oppose.

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

OFFRE D'EMPLOI